



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Talin – Le Clos du Manoir Modification du prix de vente des terrains

DEL-2020-076

Numéro de la délibération : 2020/076

Nomenclature ACTES : Domaine et patrimoine, Aliénations

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 28/09/2020

Date de convocation du conseil : 22/09/2020

Date d'affichage de la convocation : 22/09/2020

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Alice CONAN

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme JUIN Marianne, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Talin – Le Clos du Manoir **Modification du prix de vente des terrains**

Rapport de François-Denis MOUHAOU

Le prix de vente des terrains sur Le Clos du Manoir est fixé à 45 € TTC le m². Sur les 15 lots mis à la vente, 4 ont fait l'objet d'une cession.

La valeur totale des terrains demeurant à vendre au prix de 45€ TTC est de 288 410 € TTC.

Les lots demeurant à vendre sont les suivants :

N° lot	Surface en m ²	Surface de plancher autorisée	Prix m ²	Prix TTC lot
1	533	213	45	23985
3	540	216	45	24300
4	501	200	45	22545
6	663	263	45	29835
7	471	188	45	21195
9	825	330	45	37125
10	554	222	45	24930
11	640	256	45	28800
12	570	228	45	25650
13	542	217	45	24390
15	669	268	45	30105

Compte tenu des difficultés à vendre les lots, il est proposé de revoir à la baisse le prix de vente des lots.

Nous vous proposons :

- De fixer le prix de vente des lots restants du Talin pour Le Clos du Manoir à 40 € TTC le m².

La délibération est adoptée par 30 voix pour et 3 abstentions

Ont voté pour : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine

Se sont abstenus : Mme JUIN Marianne, Mme LE ROCH Gaëlle, M. MERCEUR Jean-Jacques

Fait à Pontivy, le 29 septembre 2020

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

**Certifiée exécutoire
LA MAIRE
Christine LE STRAT**